

# Enjeux de l'assurance chômage

## Les droits nouveaux pour lutter contre notre précarisation : c'est maintenant que ça se gagne !!!

La négociation en cours de l'assurance chômage tombe à pic pour nous autres les salarié-es *si* nous savons nous mobiliser.

Cette fois ci, personne ne pourra pas nier l'existence de chômeurs, ni affirmer qu'il n'y a pas d'argent disponible pour financer le droit constitutionnel à un revenu de remplacement en cas de chômage !

Cette fois ci, il y aura les élections prud'homales le mardi 3 décembre. Avant de voter, renseignez-vous sur les responsabilités et les engagements des différentes organisations syndicales candidates !

Cette fois ci, nous savons toutes et tous que le chômage ce n'est pas le problème des autres et que la mobilisation de chacun-e va peser !

### Organisons-nous !

#### CHOMAGE partiel, technique ou total :

>>>> 100 % du dernier salaire !

>>>> Rien en dessous du SMIC mensuel !

>>>> Continuité des droits sociaux !



**Libre choix de son emploi et de sa formation** : abrogation des textes sur le contrôle, le profilage et la sanction des chômeurs !

**INDEMNISATION de TOUTES** les formes de CHOMAGE et de PRECARITE par une allocation inconditionnelle garantissant à chacun-e, un revenu personnel AU MINIMUM égal au SMIC MENSUEL et la continuité des droits sociaux (logement, santé...) !

## Mercredi 26 novembre 18h<sup>30</sup> – 20h<sup>30</sup>

Bourse du travail de Paris  
3, rue du château-d'eau M° République

*Situation des chômeurs - droits des précaires, saisonniers, intermittents... - le chômage partiel, technique... Evolutions et perspectives, mobilisations*

### Réunion-débat avec...

Des militant-es qui raconteront les conditions dans leurs secteurs, des spécialistes qui apporteront des réponses sur la réglementation et les statistiques.

### A savoir...

❑ **Ils ne vous l'ont pas dit ?** Les partenaires sociaux ont ouvert le 15 octobre dernier les **négociations de l'assurance chômage** pour conclure avant la fin de l'année ou prolonger la mauvaise convention en cours.

- Les partenaires sociaux sont pour le patronat Medef, UPA et CGC-PME, et au nom des salarié-es seulement CFDT, CFTC, CGC, CGT et FO.

- La convention que certains pourraient conclure concernera tous les chômeurs et précaires, public/privé, le chômage partiel, les licenciements, vacataires, intérimaires, CDD, intermittent-es...

❑ 47,4% seulement des chômeurs officiels sont indemnisés par l'assurance chômage. S'ajoutent 11,7% qui perçoivent l'ASS et autant le RMI. Total : **près d'un quart des chômeurs (officiels) sont chaque mois sans aucun revenu personnel.**

Les conditions d'accès sont trop dures, les durées d'indemnisation sont trop courtes. Les minima sont misérables.

❑ Le montant moyen des allocations chômage est de 1068 € ; 50% des chômeurs indemnisés par les Assedic perçoivent **moins de 921 €** et 80 % moins de 1 118 €. Rappel : ASS = 14,74 € / jour ; RMI = 394,16 € / mois.

❑ RSA - les jeunes de moins de 25 ans interdits du Revenu minimum garanti comme ils l'étaient du RMI : la gauche parlementaire va-elle saisir le Conseil constitutionnel contre cette discrimination évidemment illégale ?

❑ Leurs prochaines réunions seront les 25 nov., 5, 12, 16 et 23 déc.

❑ Les banques ont obtenues 360 milliards €, les PME 22 milliards € les autres entreprises 170 milliards,...

**Et nous : combien ?**

**Samedi 6 décembre : MANIFESTATIONS CONTRE le chômage, les précarités  
>>>> >>>> >>>> >>>>**

**AC ! Agir ensemble contre le Chômage !**

21<sup>er</sup> rue Voltaire 75011 Paris

Tél. : 01 42 63 15 33 - Fax : 01 42 63 15 18 - contact@ac-chomage.org